



Newsletter ENERGIES 2050

Edition spéciale Rencontres citoyennes

« L'Europe, le changement climatique, la transition énergétique, ma région et moi ? »

N°4 – La question du Genre dans la lutte contre les changements climatiques

La question du genre fait référence à l'analyse des statuts hommes / femmes, aux caractéristiques de chaque sexe, aux rapports sociaux entre les hommes et les femmes ou encore aux perceptions socioculturelles liées à chacun des sexes¹. Au niveau international, la question du genre fait partie des négociations sur les changements climatiques et apparaît de plus en plus comme une thématique intégrante du processus.



¹ Source : Organisation des Nations Unies pour l'agriculture (<http://www.fao.org/gender/gender-home/gender-why/pourquoi-parler-de-genre/fr/>)

1. L'importance du genre dans la lutte contre les changements climatiques

Les femmes plus vulnérables

Nous ne sommes pas tous égaux face aux impacts des changements climatiques : les différences en termes de vulnérabilité sont réelles aussi bien au niveau des pays que des populations. Ces impacts déjà sensibles (catastrophes naturelles, sécheresses, inondations...) ont tendance à aggraver les inégalités sociales et économiques, y compris entre les hommes et les femmes.

Souvent plus affectées par la pauvreté² et la précarité (sur 1,3 milliard de personnes vivant sous le seuil d'extrême pauvreté, 70% sont des femmes), ces dernières se retrouvent ainsi mécaniquement en première ligne. Elles représentent au final près de 80% des victimes de catastrophes naturelles (confinement au sein du foyer, manque de mobilité, etc.) et on estime, par exemple, qu'elles ont 14 fois plus de chance de succomber à ce type d'évènement que les hommes en Asie³.

Inégalité d'accès aux ressources

L'accès aux ressources constitue l'une des problématiques centrales du genre. Souvent garantes de la sécurité alimentaire et de l'approvisionnement en eau et en bois, les femmes sont particulièrement sensibles aux impacts affectant ces ressources. Leur raréfaction et dégradation les privent d'une partie de leurs revenus et de leur alimentation, avec des répercussions sur leur santé, leur éducation ou encore sur la situation de leurs enfants.

L'accès des femmes aux autres types de ressources, notamment à la propriété terrienne, à la mobilité ou encore au crédit, reste par ailleurs limité. Elles sont ainsi généralement plus dépendantes de la biodiversité et de leur environnement naturel pour leur survie⁴, ce qui accroît leur vulnérabilité et réduit leur capacité à faire face aux changements climatiques.

Les femmes et l'environnement

Selon diverses études, les femmes, en particulier en zone rurale, jouent un rôle important sur la protection de la biodiversité locale et sur l'implantation de cultures qui ne nuiront pas, ou peu, à l'environnement. Elles assurent par exemple un rôle central dans la sélection des cultures les plus adaptées aux contraintes climatiques (variété de riz la plus résistante à la sécheresse par exemple), étant plus sensibles aux écosystèmes qui les entourent. Enfin, les femmes accumulent des savoir-faire techniques et traditionnels qui diffèrent sensiblement de ceux des hommes. Les impliquer dans l'élaboration de mesures d'adaptation et d'atténuation serait donc un moyen d'accroître l'efficacité des politiques.

➤ *En savoir plus sur les femmes face aux changements climatiques :*
<http://www.fao.org/gender/gender-home/gender-why/pourquoi-parler-de-genre/fr/>

² Source : association Adéquations (<http://www.adequations.org/spip.php?article1253>)

³ Source : Organisation internationale de la Francophonie (<http://www.francophonie.org/Genre-et-climat.html>)

⁴ Source : association Adéquations

2. La prise en compte du Genre dans les négociations internationales

L'apparition du genre dans les négociations : Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, 1992

La communauté internationale est engagée dans la lutte contre les changements climatiques depuis le Sommet de la Terre de Rio en 1992. Un plan d'action, nommé Agenda 21, fut adopté par plus de 150 pays. Il regroupe les préconisations retenues pour un ensemble de secteurs et domaines en lien avec le développement durable. La Convention-Cadre des Nations-Unies sur les Changements climatiques (CCNUCC) fut ratifiée la même année dans le but de mieux appréhender les impacts des changements climatiques et de définir les mesures permettant de les atténuer. Depuis 1995, des Conférences des Parties sur le Climat (COP) sont organisées chaque année sous l'égide de la CCNUCC afin de trouver des solutions communes à ce problème global.



La question du genre était présente dès le Sommet de la Terre de 1992, l'Agenda 21 comportant plus de 140 références faites au rôle des femmes dans le développement durable et la préservation de l'environnement⁵. L'Agenda 21 reconnaît ainsi que les femmes constituent un groupe indispensable à la mise en œuvre du programme. La majorité des recommandations relatives au genre n'a toutefois pas été mise en application, et la question est longtemps restée marginale.

Les avancées notables de Cancun et Doha

Il aura fallu attendre les années 2010 pour voir des avancées notables. La COP16 de Cancun (Mexique, 2010) a marqué une étape claire dans l'intégration de cette problématique dans les négociations : les accords de Cancun (accords qui ont notamment entériné l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 2°C)⁶ font ainsi état de huit références à l'égalité des sexes et au rôle spécifique des femmes⁷.



La question du genre a ensuite réellement pris de l'importance lors de la Conférence de Doha (Qatar) en 2012. Longtemps reléguée parmi les « autres questions » de l'agenda, le genre est depuis devenu une thématique à part entière des négociations climatiques. Il a notamment été décidé la création d'un espace de travail dédié et d'une journée spécifique au genre (« Journée du Genre ») lors des négociations internationales⁸.

⁵ Source : ONG Monde des Femmes (<http://www.mondefemmes.be/pdf/recherche-plaidoyer/mf-r-p11web.pdf>)

⁶ Source : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Cancun-une-etape-majeure-a-a-te.html>)

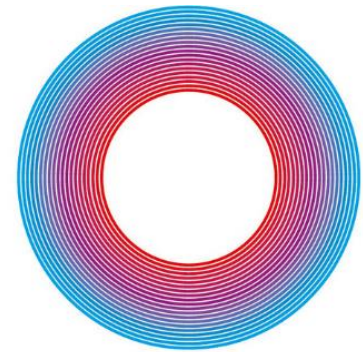
⁷ Source : ONG Monde des Femmes

⁸ Source : article Medernégie Energies 2050

3. Le bilan de la COP20 de Lima (Pérou) en 2014

Les attentes et le bilan de la COP20

La 20^{ème} Conférence de Parties a posé les bases du nouvel accord international sur le climat qui devra être adopté lors de la conférence de Paris (COP21) en 2015. Les parties (Etats signataires de la CCNUCC) présenteront en amont de la COP21 leurs Contributions Prévues Déterminées au niveau National (CPDN), qui, une fois compilées, devront permettre de limiter le réchauffement climatique à +2°C d'ici à 2100. Les CPDN regroupent l'ensemble des engagements des pays en matière d'atténuation (réduction des émissions de GES) ou d'adaptation. Les négociations ont également porté sur les mécanismes de financements (pour aider les pays en développement à financer leurs mesures), l'importance du transfert technologique et de compétences, et enfin sur l'indispensable transparence des mesures à mettre en œuvre.



LIMA COP20 | CMP10

La COP20 et le genre

La 20^{ème} Conférence des Parties de Lima (2014) a permis de progresser sur la question du genre, en marge des avancées globales sur le climat. Les Parties de la CCNUCC ont créé le Groupe de Travail Informel sur les décisions concernant l'égalité des sexes⁹, sous la pression notamment du Groupe Femmes et égalité de genre. Ce groupe de travail aura notamment comme tâche de renforcer d'une part l'équilibre homme / femme lors des processus de négociations, et d'autre part de sensibiliser les Etats sur le respect de la parité lors de l'élaboration et de la mise en place d'actions d'adaptation et d'atténuation¹⁰.

4. Les espoirs de la COP21 de Paris 2015

Les enjeux globaux de la COP21

La COP21, qui aura lieu à Paris en décembre 2015, devrait marquer un tournant dans les négociations internationales, en donnant lieu à la signature d'un nouvel accord international sur le climat. Cet accord s'annonce innovant et ambitieux puisqu'il pourrait être juridiquement contraignant, devrait impliquer l'ensemble des pays, à travers le principe de responsabilité partagée mais différenciée, et aurait pour objectif de limiter le réchauffement climatique à +2°C d'ici la fin du siècle. Ce nouvel accord s'annonce dans ce cadre sensiblement différent du Protocole de Kyoto, entré en vigueur en 2005 mais qui n'a pas produit les résultats attendus.

⁹ Source : Women in Europe for a Common Future (<http://www.wecf.eu/francais/actualites/2014/COP20genderday.php>)

¹⁰ Source : article médernégie



Parmi les autres aspects de ce nouvel accord, la solidarité inter-Etats figurera au premier plan, notamment via des mécanismes de financement destinés aux pays du Sud. Ces mécanismes serviront à la mise en place d'actions d'atténuation ou d'adaptation dans ces pays, à condition que celles-ci soient transparentes. Le Fonds Vert pour le climat, financé en majeure partie par les pays industrialisés, a été créé dans cette perspective et doit atteindre d'ici 2020 un montant de 100 milliards de dollars annuels, dix fois les 10 milliards de dollars d'engagements actuels.

Les attentes en matière de genre

Le nouvel accord international sur le climat pourrait accorder une place de choix à la question du genre, qui devra être intégrée dans toutes les étapes et dans l'élaboration des politiques climatiques. La France, qui présidera la COP21, a déjà rappelé son engagement pour la promotion du genre dans les négociations et sa volonté

d'intégrer cette thématique au cœur du processus de décisions¹¹.

Du chemin reste néanmoins à parcourir : à l'heure actuelle, la part des femmes dirigeant une délégation aux négociations représente seulement 12% à 15%. Le Comité du Fonds Vert ne compte aucune femme, tandis qu'une seule femme figure parmi les 19 membres du groupe d'experts de la CCNUCC sur les transferts de technologies. Les nombreuses associations travaillant sur le genre et le climat peinent encore à être reconnues¹². La COP21 sera dans ce cadre une occasion d'approfondir la question et ainsi de renforcer la promotion de l'égalité des sexes, dans un monde faisant face à de multiples défis¹³.

5. Pour en savoir plus

Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

http://unfccc.int/portal_francoophone/items/3072.php

Compte-Rendu COP20 (communiqué de presse)

<http://newsroom.unfccc.int/lima/lima-call-for-climate-action-puts-world-on-track-to-paris-2015/>

COP21

<http://www.cop21.gouv.fr/fr>

Plaidoyer pour le genre dans les négociations internationales sur le climat – ONG Monde des Femmes

<http://www.mondefemmes.be/pdf/recherche-plaidoyer/mf-r-p11web.pdf>

Le genre et climat du point de vue de l'Organisation Internationale de la Francophonie

<http://www.francophonie.org/Genre-et-climat.html>)

¹¹ Source : article RFI 07-03-2015 (<http://www.rfi.fr/zoom/20150306-fabius-cop21-paris-climat-droit-femmes-environnement-france-afrique/>)

¹² Source : association Adéquations

¹³ Source : article Project Syndicate 09-05-2015 (<http://www.project-syndicate.org/commentary/gender-equality-sustainable-development-by-mary-robinson-et-al-2015-03/french>)

Rencontres citoyennes

"L'Europe, le changement climatique, la transition énergétique, ma région et moi ?"

Tous citoyens et acteurs.... à la rencontre des citoyens pour échanger sur les rôles respectifs et complémentaires de l'Europe, des collectivités territoriales et des citoyens dans la mise en œuvre de la transition énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique.

ENERGIES 2050, avec le soutien de la région PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur) dans le cadre de son appel à projets « *Soutien régional à la citoyenneté européenne* », organise une série de rencontres citoyennes sur le thème « **L'Europe, le changement climatique, la transition énergétique, ma région et moi ?** ».

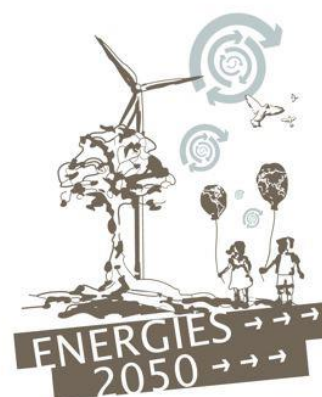
Ces rencontres, qui prendront place sur différents territoires de la région PACA, ont pour objectifs de :

- sensibiliser les citoyens sur les politiques et actions entreprises au niveau européen en termes de transition énergétique et de lutte contre les changements climatiques les informer sur leurs moyens d'actions, notamment en ce qui concerne leur participation au processus démocratique européen.
- souligner le lien entre le local et le global pour donner du sens aux messages et actions européennes et internationales en les replaçant dans un contexte local
- favoriser la prise en compte des dynamiques portées par l'Union européenne et d'encourager à une meilleure appropriation d'une citoyenneté européenne participative, engagée, mobilisée sur les grands enjeux du climat et de la transition énergétique.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Venez nombreux !

Rejoignez-nous! ENERGIES 2050 c'est chacun d'entre nous !

ENERGIES 2050 ne peut fonctionner sans votre soutien financier. Nous avons besoin de vous pour agir. Merci d'avance pour vos cotisations, vos dons, ou votre soutien.

Accéder à la page Pour nous soutenir :
<http://energies2050.org/don/>

Quelque soit votre situation personnelle ou professionnelle, que vous soyez expert ou citoyen, que vous soyez du Nord ou du Sud, nous vous invitons à rejoindre ENERGIES 2050.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet !
<http://energies2050.org/>

Retrouvez-nous sur **Facebook**, **Twitter** et **YouTube**!!

ENERGIES 2050
688 chemin du Plan
06410 Biot
France

www.energies2050.org

contact@energies2050.org